

Communiqué ► Dossier spécial FORMATION ► SCEPPE

SCEPPE Participer à l'amélioration de l'emploi des jeunes



Tout en décrivant la politique volontariste menée en faveur de l'apprentissage par l'Université Paris 12, Eric Leonel – Chargé de mission apprentissage au sein du Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats avec les Entreprises (SCEPPE) (notre photo ci-contre) – analyse les enjeux liés à ce type de formation notamment en matière d'emploi des jeunes.

Votre université a été parmi les premières à s'investir dans l'apprentissage avec la création du CFA Sup 2000 en 1990. Près de vingt ans plus tard, quel bilan tirez-vous ?

Depuis 1987, notre université pluridisciplinaire s'est fortement impliquée dans le développement de l'apprentissage en contribuant, notamment, à la création du premier CFA universitaire de l'enseignement supérieur. Dix-huit ans plus tard, ce centre de formation des apprentis est devenu interuniversitaire et regroupe, désormais, huit universités de la Région Ile-de-France. Premier centre de formation en apprentissage universitaire au niveau national, le CFA Sup 2000 a formé, depuis sa création, plus de 15 000 apprentis. Notre université accueille, aujourd'hui, 1 500 apprentis. Parmi ces derniers, 80% sont rattachés au CFA Sup 2000, les autres passant par des CFA partenaires comme l'AFI24, par exemple, pour les professions liées aux métiers de la chimie.

Actuellement sur les 31 000 étudiants de l'université Paris 12, 1 500 utilisent, donc, la voie de l'apprentissage. Comment harmonisez-vous le développement de l'apprentissage au sein de votre université ?

On observe depuis quatre ou cinq ans une forte montée des effectifs apprentis et face à ce phénomène l'université a décidé d'organiser le développement de l'apprentissage. Pour cela, elle a mis en place une charte constituée de deux documents : une déclaration politique et un *vade-mecum* du porteur de projet. Un comité de pilotage a également été institué pour permettre l'application des termes de la charte. Aujourd'hui, en partenariat avec six CFA différents, nous proposons 41 formations, tous niveaux

confondus, du DUT jusqu'au Master en passant par la licence professionnelle.

Très prisée par les entreprises, cette modalité de formation est aussi encouragée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pourquoi ?

Outre un taux d'échec extrêmement faible, 95% sortent diplômés, il s'agit d'un mode d'acquisition offrant une double compétence par l'université et par l'entreprise. L'insertion professionnelle est de meilleure qualité et la rémunération proposée aux apprentis permet à des jeunes qui n'auraient pas pu poursuivre leurs études pour des raisons financières de suivre une formation universitaire.

Direz-vous de l'apprentissage qu'il est une garantie de succès pour décrocher un emploi ?

4 apprentis sur 5 soit 80 % trouvent un emploi à l'issue de la formation car les employeurs privilégient des candidats disposant déjà d'une première expérience professionnelle. Grâce à l'apprentissage, les jeunes diplômés décrochent plus facilement un emploi stable. Au regard des statistiques, 90% des apprentis obtiennent un CDD ou un CDI six mois après avoir terminé leur formation universitaire.

Au cours des années à venir, l'apprentissage peut-il se positionner comme une alternative crédible aux problèmes d'emploi des jeunes ?

Bien sûr, l'apprentissage constitue l'un des dispositifs intéressants qui participent à l'amélioration de l'emploi des jeunes.

Il Propos recueillis Emilie Vidaud